



Réseau BITUME :

Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers
Marginalisés et/ou Exclus

Brussels netwerk van eerstelijnsinterventie voor
gemarginaliseerde en/of uitgesloten gebruikers

Rapport d'activités 2025

Gestionnaire pour le collectif :

Emmanuelle MANDERLIER (coordinatrice)

0499/90.62.55

reseaubitumebxl@gmail.com

Siège social : Transit Asbl - rue Stephenson 96, 1000 Bruxelles



Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et de safe.brussels

Table des matières

Introduction	3
Présentation du Réseau BITUME.....	4
1. Historique.....	4
2. Description du projet	5
a. Définition.....	5
b. Le public cible.....	6
c. Les objectifs.....	6
d. Le cadre théorique.....	6
e. Les particularités.....	7
3. Institutions partenaires	8
4. Entités composant le Réseau BITUME	9
a. Organigramme.....	9
b. Le groupe de terrain.....	9
c. Le comité de direction.....	10
d. La coordination.....	10
5. Cadre théorique et déontologique - Les outils	11
6. La gestion administrative et financière	13
7. Activités menées par le Réseau BITUME	13
a. Les concertations de terrain	13
b. Les concertations extraordinaires.....	19
c. Evènement du 02 avril 2025 : « BITUME : Avancer en réseau »	19
d. Les immersions inter-institutionnelles.....	20
8. Evaluation des données relatives aux usagers selon la fiche d'inclusion	20
a. Evaluation du profil socio-administratif	20
b. Evaluation du profil de consommation, traitement médical et suivi psychologique	24
c. Evaluation du profil judiciaire	25
d. Evaluation des motifs d'inclusion.....	26
e. Parcours de l'utilisateur en termes d'orientation	27
9. Questionnaire de satisfaction du groupe de terrain	28
10. Témoignages du groupe de terrain	29
11. Perspectives d'avenir.....	31
Conclusion.....	32

Introduction

En 2014, une réflexion a émergé sur la création d'un réseau d'institutions facilitant les trajectoires d'accompagnement et de prise en charge des personnes en grande précarité. En effet, le constat suivant a été posé : malgré la multitude de services existants en région bruxelloise, certaines personnes sans-abris, cumulant souvent plusieurs problématiques, se retrouvent dans une situation d'errance récurrente.

A cette même époque, le Réseau WaB (Wallonie Bruxelles), réseau actif en matière d'assuétudes, en place depuis une dizaine d'années, était dans une démarche de transposition de son modèle de fonctionnement.

De ce fait, des travailleurs des Asbl Transit, Source et Samusocial, ont vu une opportunité de mettre en place un réseau semblable au modèle WaB mais dans le domaine de la précarité en région bruxelloise.

En effet, une collaboration entre ces services préexistait et une relation de confiance optimale était bien présente. De plus, ces institutions partageaient la même sensibilité concernant la plus-value du travail en réseau et une filiation de deux de celles-ci (les Asbl Transit et Source) avec le Réseau WaB était déjà établie.

C'est donc dans ce contexte qu'est né le Réseau BITUME, Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés et/ou Exclus.

Comme le Réseau BITUME est une transposition du Réseau WaB, la manière de fonctionner, les outils et le rapport d'activités sont inspirés de ce qui existe pour ce dernier.

Dans ce rapport pour l'année 2025, nous commencerons avec un historique du Réseau BITUME et une description du projet. Ensuite, nous analyserons ses institutions partenaires, son organigramme ainsi que son cadre théorique et déontologique. Nous détaillerons alors la manière dont se déroule une concertation de terrain, nous aborderons les concertations extraordinaires et l'évènement organisé en avril 2025, nous étudierons ensuite les données statistiques recueillies depuis la création du réseau et la satisfaction des référents BITUME grâce à la passation d'un questionnaire. Nous terminerons par la mise en lumière du groupe de terrain de la plus-value apportée par le réseau ainsi que par les perspectives d'avenir.

Présentation du Réseau BITUME

1. Historique

Fin 2014, les premières réflexions sur la création d'un réseau d'institutions de première ligne travaillant dans le secteur sans-abri émergent. Celles-ci proviennent de trois travailleurs de trois institutions distinctes à savoir :

- Kris Meurant, anciennement Coordinateur social – Transit
- Yaël Abdissi, anciennement Coordinateur social – Source, maison d'accueil 'la Rive'
- Bruno Rochet, anciennement Chargé de Mission Urgences Sociales – Samusocial

Suite à la possibilité de transposer le modèle du Réseau WaB, et vu que Transit et Source font déjà partie de celui-ci, le Samusocial participe à une concertation clinique WaB en janvier 2015. Le but est de pouvoir se positionner sur le fait de reprendre la manière de fonctionner de ce réseau pour le transposer au secteur sans-abri en région bruxelloise.

Cette expérience est concluante et il est donc décidé de commencer des groupes de travail avec les représentants des trois institutions à la base de ce projet. Le comité de coordination BITUME se met alors en place, soutenu par la coordinatrice de l'époque du Réseau WaB.

Ensuite, vient la phase de conceptualisation et de construction du projet. Celle-ci comprend :

- La définition du public cible et des objectifs ;
- L'évaluation de la faisabilité ;
- Les négociations intra-institutionnelles ;
- La délimitation des bases et des contours du projet ;
- La transposition et l'adaptation des outils et des concepts clés du Réseau WaB ;
- La construction du cadre méthodologique et déontologique.

Cette étape se fait également avec un réel coaching de la coordination du Réseau WaB de l'époque.

Pour terminer, il a été nécessaire de définir la fréquence des réunions et les modalités du Réseau BITUME ainsi que d'identifier les potentiels partenaires.

L'ouverture aux premiers membres s'est faite début 2016.

2. Description du projet

a. Définition

Le Réseau BITUME, **Réseau Bruxellois d'Intervention de Terrain pour Usagers Marginalisés ou Exclus**, existe donc **depuis 2015** et établit un réseau d'intervenants psycho-médico-sociaux actifs sur la région bruxelloise dans l'objectif de **définir des trajectoires d'accompagnement et de prise en charge pour personnes sans-abri**¹. Ce réseau s'adresse particulièrement aux usagers présentant une problématique complexe et/ou chronique ou une combinaison de celles-ci (telles que assuétudes, troubles psychiatriques, etc.).

La trajectoire d'accompagnement se construit autour de l'utilisateur et de sa demande et entre les différents services d'aide représentés par les partenaires du projet. Les différents membres constituent ainsi un réseau de concertation, d'action, d'analyse de problématiques et d'intervention transversale de terrain.

La trajectoire d'accompagnement est co-construite sur base volontaire et de façon concertée entre le réseau et l'utilisateur. Le bénéficiaire s'inscrit en tant qu'acteur principal au sein de ce processus, néanmoins il est absent physiquement de ces concertations. Dans un cadre déontologique strict – et notamment sous le couvert du secret professionnel partagé – le réseau cherche à dynamiser de la façon la plus pertinente, inédite et efficace (et dans les limites du possible) le projet d'accompagnement de l'utilisateur.

Ce dispositif, pour rappel issu d'une transposition du Réseau WaB, constitue une approche innovante dans le paysage des outils et services d'aide aux publics victimes d'exclusions sociales aigües. En effet, le Réseau BITUME fonctionne de façon intégrée, le réseau étant préexistant. Les bénéficiaires y sont inclus au fur et à mesure, ce qui permet (dans un fonctionnement optimal) de travailler de manière pragmatique un grand nombre de situations lors d'une même réunion. Cette approche se différencie donc des modèles "classiques" de concertation réseau (qui se construisent principalement autour de situations individuelles sur lesquelles viennent ensuite se greffer différents intervenants) et de type "intervisions" (qui traitent parallèlement plusieurs situations différentes, mais uniquement de manière théorique).

Ce mode de collaboration a été créé par et pour des travailleurs de terrain, c'est ce qu'on appelle l'approche "bottom-up".

¹ Pour plus d'informations sur la notion de sans-abri : cf. Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri du 14 juin 2018, Chapitre 1^{er}, Article 2, 1^o
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2018061424

b. Le public cible

Le Réseau BITUME s'adresse à **toute personne majeure, précarisée, marginalisée et/ou exclue, en errance (institutionnelle, psychologique, familiale, ...) et fréquentant le secteur sans-abri bruxellois.**

Cet outil cible **particulièrement les personnes avec lesquelles le travail d'accompagnement peut être plus "complexe"** du fait d'une **série de problématiques** (précarité, assuétudes, santé mentale, justice, santé physique, ...) **persistantes et souvent cumulées** (principe de bas seuil) qui ne répondent pas, ou plus, aux critères classiques du secteur.

Le bénéficiaire s'inscrit donc dans le projet sur base volontaire. La demande peut se présenter de manière explicite, ambivalente et/ou implicite.

La motivation au changement du bénéficiaire est donc une question importante mais ce n'est pas une condition sine qua non pour que celui-ci soit intégré au projet.

c. Les objectifs

Les objectifs concrets d'un tel réseau peuvent être de plusieurs natures mais ont pour dénominateur commun l'**amélioration de la qualité de vie** du public cible.

Dans une logique de "bas seuil", le principe est avant tout d'**endiguer l'errance de la personne.**

Il peut s'agir, par exemple, d'une entrée en logement, d'une admission en maison d'accueil ou en milieu hospitalier, de "se poser quelques temps" dans une structure de première ligne ou simplement de l'établissement d'un lien de confiance avec un partenaire du Réseau BITUME.

Dans tous les cas, l'idéal est d'apporter une réponse globale, adaptée à chaque situation et d'éviter notamment le "shopping institutionnel", la rupture de suivi ou l'épuisement de la personne et/ou de son propre réseau.

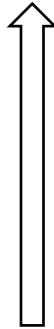
Il faut toutefois noter que le Réseau BITUME a pour objet de construire et/ou d'optimiser le réseau d'intervenants et non de constituer un passe-droit pour les bénéficiaires.

d. Le cadre théorique

Le cadre théorique du présent projet se base, par principe de transposition, sur celui du Réseau WaB. Les rencontres du Réseau BITUME sont organisées selon l'approche en systèmes intégrés (ISA, Integrated System Approach) de Georges De Leon. L'approche ISA vise à construire un réseau de services de soins qui a pour finalité le développement et le rétablissement complet de la personne toxicomane. Ceci se base sur le processus de changement continu développé par Prochaska & DiClemente ("process of change") afin de créer des objectifs intermédiaires adaptés au cheminement personnel de chaque usager de drogue(s).

Approche en systèmes intégrés (De Leon)²

10. Intégration + nouvelle identité
9. Continuation
8. Expérience
7. Sevrage
6. Prêt pour le traitement
5. Prêt pour le changement
4. Motivation intrinsèque
3. Motivation extrinsèque
2. Ambiguïté
1. Dénî



Processus de changement continu (Prochaska & Di Clemente)³



e. Les particularités

Le Réseau BITUME possède toute une série de particularités qui peuvent être énumérées comme suit :

- Optimisation du travail en réseau avec les personnes marginalisées ;
- Transposition du modèle WaB ;
- Approche globale (psycho-médico-sociale) ;
- Principe de "bas seuil" d'accès ;
- Amélioration de la qualité de prise en charge ;
- Augmentation de la réactivité/souplesse de "prise en charge" ;
- Activation/renforcement de la continuité de suivi ;
- Action à temporalité variable (de l' "urgence sociale" à la "stabilisation/réinsertion") ;
- Mise en place de trajectoires d'orientation inédites et originales ;
- Recherche de l'autonomisation des personnes ;
- Limitation des orientations inadéquates ;
- Identification des facteurs d'échec et de chronicisation des problématiques ;
- Prévention du shopping institutionnel et de l'épuisement des services ;
- Dépassement de certains "blocages" (inter-)institutionnels ;
- Renforcement de la connaissance mutuelle des membres du secteur ;
- Complémentarité par rapport aux autres services et projets existants.

² Les étapes du changement de Georges De Leon, <https://slideplayer.fr/slide/1324092/>

³ Modèle transthéorique « process of change » de Prochaska & Di Clémente, <https://intervenir-addictions.fr/intervenir/le-cercle-de-prochaska-et-di-clemente/>

3. Institutions partenaires

Urgences Sociales	Samusocial (Poincaré - Louiza - Maraude)
Centre d'hébergement médicalisé	Samusocial (Prince de Liège)
Centre de crise et d'hébergement / Travail de rue pour usagers de drogues	Transit
Travail de rue	Les éducateurs de Rue de Saint-Gilles
	Infirmiers de rue (pôles rue et logement)
Services ambulatoires / centres de jour	La Rencontre (Source)
	Syner'Santé
	Aire de Rien
	Circé (Ilot)
	DoucheFLUX
Maisons d'accueil pour hommes	Foyer Georges Motte
	Maison d'accueil les Petits Riens
	La Rive (Source)
	Home Baudouin
	Ilot 38
Maisons d'accueil pour femmes	Porte Ouverte
	Home du Pré
	Accueil Montfort
	L'Escale
Structures hospitalières / psychiatriques	CHU Saint-Pierre (urgences)
	Clinique Sans Souci
	I.P.I. Valisana (Sanatia)
	CHU Brugmann (psychiatrie)

Parmi ces partenaires, on retrouve les 3 institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir Transit (les référents du centre de crise et d'hébergement étant accompagnés, depuis octobre 2019, par des représentants de l'équipe des éducateurs de rue), Source (la Rive et la Rencontre) et le Samusocial (Poincaré, Prince de Liège, Louiza et depuis juillet 2024, la Maraude).

En plus des membres fondateurs, certaines institutions ont intégré le Réseau BITUME dès sa mise en place. Il s'agit de la maison d'accueil les Petits Riens, Syner'Santé et le Foyer Georges Motte.

Les autres partenaires ont rejoint le réseau petit à petit : Porte Ouverte en mai 2017, l'hôpital Saint-Pierre en juin 2018, le Home Baudouin en octobre 2018, les éducateurs de rue de Saint-Gilles en avril 2019, les Infirmiers de Rue en juillet 2019, le Home du Pré en décembre 2019, l'Accueil Montfort et l'Escale en janvier 2020, la Clinique Sans Souci en février 2020, l'Aire de Rien (centre de jour des Petits Riens) en avril 2022, l'IPI Valisana (Sanatia) en décembre 2023, le CHU Brugmann (psychiatrie) et l'Ilot 38 en février 2024, Circé (centre de jour femmes de l'Ilot) en novembre 2024 et pour terminer, DoucheFLUX en juillet 2025.

La recherche de nouveaux membres reste un objectif pour le réseau et ses partenaires mais il ne faut pas perdre de vue l'équilibre qui doit être trouvé entre le nombre de partenaires et l'organisation optimale des réunions mensuelles.

4. Entités composant le Réseau BITUME

Pour un fonctionnement idéal du Réseau BITUME, plusieurs entités sont nécessaires à savoir un groupe de terrain, le comité de direction et la coordination.

Chacune d'entre elles a un rôle et des fonctions bien spécifiques.

a. Organigramme



Nous pouvons constater, grâce à ce schéma, qu'actuellement, la coordination fait le lien entre le groupe de terrain et le comité de direction. Dans le futur, pour établir un lien direct entre ces 2 entités, il sera intéressant d'organiser une réunion annuelle commune.

b. Le groupe de terrain

Le groupe de terrain est composé de travailleurs de terrain des différentes institutions partenaires du réseau, appelés référents BITUME. Il s'agit d'intervenants psycho-médico-sociaux qui représentent donc une diversité de fonctions et également une variété de niveaux d'intervention.

C'est ce groupe qui, avec la coordinatrice, mène la concertation de terrain mensuelle et y élabore des trajectoires de vie pour les usagers inclus.

Quand les réunions mensuelles ont débuté, il a été proposé que les représentants des associations membres ne dépassent pas le nombre de trois. En effet, la présence simultanée de trois travailleurs d'une même institution n'était pas nécessaire. L'idée était de garantir une participation la plus régulière possible d'au moins une personne, sans affecter les besoins de l'institution et la mise en œuvre de ses missions originelles.

Dans la pratique, nous constatons qu'en général, une à deux personnes représentent une même institution et cela semble tout à fait suffisant. En moyenne, nous avons donc une vingtaine de travailleurs de terrain présents lors de chaque concertation mensuelle.

Les membres du groupe de terrain sont également les relais en interne au sein de leur institution en ce qui concerne le suivi des usagers (et ce, uniquement dans le cadre du secret professionnel partagé).

c. Le comité de direction

Le comité de direction est actuellement composé des directeurs / directrices des trois institutions fondatrices du Réseau BITUME à savoir :

- Muriel Goessens, Directrice Générale - Transit
- Murat Karacaoglu, Directeur – Source
- Pierre Hublet, Directeur Opérationnel et Julie Bottu, Directrice Qualité – Samusocial

Fait également partie du Comité de Direction, au titre de suppléant de sa direction et d'invité permanent :

- Kris Meurant, Directeur Général Adjoint – Transit

De plus, depuis le 1er septembre 2025 et pour un mandat de 3 ans, la direction des Petits Riens a également rejoint le Comité de Direction :

- Yaël Abdissi, Directeur Casaf, Aire de Rien, Syner'Santé – Petits Riens (Suppléante : Catherine Jadoul, Directrice des Actions Sociales)

Le rôle de ce comité est de veiller à la bonne gouvernance globale du projet, tant dans ses aspects éthiques que pratiques et de penser son développement futur. Il se réunit en moyenne deux fois par an.

Les membres du comité de direction signent un accord de collaboration qui les engage envers le Réseau BITUME.

En 2025, 3 comités ont lieu : le 6 février, le 28 mai et le 20 octobre.

d. La coordination

Pendant plusieurs années, faute de subside, la fonction de coordination a été assurée, de manière volontaire, par les trois fondateurs du réseau à savoir :

- Kris Meurant, Directeur Général Adjoint – Transit
- Yaël Abdissi, anciennement Coordinateur social – Source, maison d'accueil 'la Rive'
- Bruno Rochet, anciennement Chargé de Mission Urgences Sociales – Samusocial

Cependant, depuis l'allocation du subside en 2019 à l'Asbl Transit par la Région de Bruxelles-Capitale (safe.brussels), une coordinatrice a été engagée à mi-temps, Emmanuelle Manderlier. Elle a pris ses fonctions de manière effective le 1^{er} juillet 2019.

Son rôle est notamment de veiller au respect des règles de bonne conduite partagées et acceptées par les différents partenaires. Ces dernières font directement référence à l'intérêt supérieur de l'utilisateur, à la charte éthique incluant la question du secret professionnel (partagé) ainsi que celle du RGPD (Règlement Général de Protection des Données, législation européenne relative au respect de la vie privée, qui vise à mieux protéger les informations à caractère personnel, en application depuis le 25 mai 2018) et au Règlement d'Ordre Intérieur propre au Réseau BITUME. La coordinatrice constitue également le lien entre les travailleurs de terrain et les directions. De plus, elle met tout en œuvre pour appliquer les conseils et décisions du comité de direction concernant le développement et la visibilité du Réseau BITUME. Enfin, elle prépare et anime les concertations de terrain.

5. Cadre théorique et déontologique - Les outils

Le cadre théorique du projet se base – par principe de transposition – sur celui du Réseau WaB.

Les outils sont toutefois développés par le Réseau BITUME lui-même et permettent l'efficacité du travail. Ils sont actuellement au nombre de **dix-sept** :

- **Le document de présentation** : Il s'agit d'un document, régulièrement mis à jour, explicatif du Réseau BITUME. Il décrit le projet, son public cible, ses institutions membres et sa manière de fonctionner. Il est largement distribué aux partenaires, notamment lors de présentations ainsi qu'aux usagers si nécessaire.
- **Le consentement éclairé** : Il permet aux usagers de marquer leur accord pour la collecte des données et le partage d'informations entre professionnels membres du Réseau BITUME. Il garantit donc la notion de secret professionnel partagé entre les différentes institutions partenaires du réseau. De plus, le consentement éclairé permet de respecter le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) en vigueur depuis le 25 mai 2018.
- **La fiche d'inclusion** : Elle permet l'inclusion de nouveaux usagers au sein du Réseau BITUME via la récolte de données utiles concernant ceux-ci. Ces données sont encodées de manière informatique.
- **Le mandat de participation** : Créé en 2020, ce document est signé par la coordination ou direction de chaque partenaire afin de mandater certains de leurs travailleurs à être "référénts BITUME". Ceux-ci participeront donc aux concertations mensuelles et représenteront au sein du réseau leurs institutions respectives.
- **La charte éthique de partenariat** : Chaque représentant d'une institution partenaire au sein du réseau ("référént BITUME") est tenu de signer la charte éthique de partenariat concernant notamment le secret professionnel partagé entre les institutions membres.
- **Le règlement d'ordre intérieur** : Chaque nouvelle institution membre doit prendre connaissance et respecter le règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME. Celui-ci étant annexé à la charte éthique, la signature de cette dernière impose le respect de ce règlement d'ordre intérieur.
- **Le document "Participation à une concertation d'un autre travailleur d'une institution membre que celui/ceux désigné(s) par le mandat de participation"** : Créé en 2020, il permet aux collègues des référents BITUME, en s'engageant au respect de la charte éthique de partenariat et du règlement d'ordre intérieur du Réseau BITUME, de pouvoir assister à une concertation de terrain.
- **Le document "Participation à une concertation d'une personne extérieure aux institutions membres"** : Adapté en 2020, il permet à toute personne intéressée, en s'engageant au respect du secret professionnel partagé, de pouvoir assister à une concertation de terrain.
- **Le questionnaire de satisfaction sur le fonctionnement et l'animation des concertations de terrain** : Créé en 2020, ce document permet d'évaluer la satisfaction du groupe de terrain par rapport à l'organisation, au contenu et à l'animation des concertations de terrain.

- **Accord de collaboration** : Cet accord est signé par les différentes directions faisant partie du comité de direction ainsi que par leurs suppléants/invités permanents et les engage donc envers le Réseau BITUME.
- **Avenant à l'accord de collaboration** : Créé en 2025, cet avenant est signé par les directions des institutions qui rejoindraient le comité de direction pour un mandat de 3 ans et les engage donc également envers le Réseau BITUME.
- **Le document "Critères et procédure d'adhésion au Réseau BITUME"** : Créé en 2021, comme son nom l'indique, il précise, de manière officielle, les critères d'adhésion et les modalités utiles pour les institutions qui souhaiteraient intégrer le réseau.
- **Le consentement informé pour les usagers inclus dans le Réseau BITUME et le Réseau WaB** : Ce document permet aux usagers inclus à la fois dans ces deux réseaux de donner leur accord pour que des informations les concernant soient partagées entre les partenaires de ces réseaux.
- **Le folder** : Ce dépliant, qui a pour vocation d'annoncer l'offre du service de manière synthétique et qui sera distribué largement aux professionnels et aux usagers, a été finalisé et imprimé en 2022 et en 2025.
- **Le document « RGPD »** : Créé en 2023, il reprend les principes du Règlement Général de Protection des Données ainsi que les droits reconnus à la personne concernée et engage les référents Bitume, via leurs signatures, au respect de ceux-ci.
- **Le guide de l'inclusion** : Créé en 2024, il comprend les différentes étapes nécessaires pour inclure un nouvel usager dans le réseau et offre ainsi la possibilité aux référents de s'appuyer sur cet outil pour réaliser leurs inclusions.
- **La base de données informatique** : Ce programme informatique permet à chaque référent BITUME d'aller consulter, grâce à un accès privé et sécurisé, les données de la fiche d'inclusion ainsi que les suivis mensuels des usagers inclus dans le Réseau BITUME.

Au travers de ces différents documents, nous pouvons constater l'attention portée par le réseau au respect du secret professionnel et des règles de déontologie, ce qui permet notamment de garantir le bon fonctionnement des concertations mensuelles.

Fin 2025, un projet est en cours de réflexion et d'élaboration. Il s'agit de :

- **La convention de partenariat** : L'idée est de mettre en place un document qui lierait chaque membre partenaire et le Réseau BITUME et qui devra être signé par la direction générale (ou équivalent) de chaque institution.

Remarque : Tous les documents dont il est question dans ce chapitre sont disponibles sur simple demande à la coordination : reseaubitumebxl@gmail.com

6. La gestion administrative et financière

La gestion administrative et financière de la coordination, à mi-temps, du Réseau BITUME est assurée, depuis juillet 2019, par l'Asbl Transit et relève donc de la responsabilité de Muriel Goessens, directrice générale.

Certains frais de fonctionnement relatifs au développement du réseau sont discutés lors des comités de directions et s'ils sont avalisés, ils sont alors répartis entre les institutions le composant.

7. Activités menées par le Réseau BITUME

Depuis la mise en place du poste de coordination, en juillet 2019, il y a une réelle volonté de développer et de multiplier les activités menées par le réseau. Il s'agit d'un objectif primordial auquel une grande attention est portée, actuellement et pour les prochaines années.

a. Les concertations de terrain

1. Déroulement

Les concertations de terrain, réunissant l'ensemble du groupe de terrain et la coordination, ont lieu une après-midi par mois, ce qui n'empêche pas le réseau d'être actif en tout temps.

Ces réunions sont organisées en présentiel et ont lieu successivement dans les locaux de chacune des institutions membres et ce, dans le but de connaître au mieux chaque partenaire.

Une présentation et, si possible, une visite est alors organisée lors de la venue du groupe de terrain. Toutefois, les locaux de certaines institutions membres, en raison de leur taille, ne permettent malheureusement pas d'accueillir le groupe de terrain. Dans ce cas, une présentation du fonctionnement de l'institution est effectuée lors d'une des concertations mensuelles.

Voici la structure d'une concertation type :

- Actualité des différentes institutions membres ;
- Présentations et inclusions de nouveaux usagers ;
- Concertation clinique sur les suivis en cours avec une élaboration ou une adaptation des trajectoires d'orientation spécifiques ;
- Présentation et/ou visite des institutions partenaires.

Concernant l'actualité des différentes institutions membres, un tour d'horizon est réalisé au début de chaque concertation pour voir si des informations utiles et nécessaires doivent être communiquées entre les partenaires du Réseau BITUME.

Pour ce qui est des inclusions, leur nombre peut varier d'une concertation à l'autre en fonction des situations rencontrées par les partenaires du réseau.

Il existait sept critères d'inclusion définis lors de la création du Réseau BITUME. Il s'agissait :

- Du manque de ressource(s) au niveau des services directement concernés ;
- Du fait d'être sur liste rouge au niveau des services concernés ;
- Du souhait pour l'utilisateur de changer d'institution ;
- Du fait d'un épuisement des ressources des services concernés (professionnels dans l'impasse) ;
- D'une volonté d'accompagnement de la trajectoire de vie de l'utilisateur ;
- D'urgence de la prise en charge ;
- De tout autre motif opportun.

Dans le courant de l'année 2024, il a été décidé de refaire le point sur ces critères et de les retravailler avec le groupe de terrain afin qu'ils correspondent au mieux à leur réalité. Ils sont actuellement au nombre de six :

- Difficultés d'orientation et d'accompagnement de la part des services concernés (manque ou épuisement des ressources) ;
- Manque de ressource ou de réseau de l'utilisateur ;
- Exclusion temporaire ou définitive de certains services ;
- Difficulté temporaire de l'utilisateur par rapport au cadre institutionnel proposé ;
- Accompagnement de la trajectoire de vie / de soin de l'utilisateur (pour éviter la répétition continue du même parcours) ;
- Anticipation du risque de glissement de l'utilisateur vers la précarité ou l'exclusion.

Le nombre de suivis diffère également d'un mois à l'autre. Cela s'explique par le fait que le groupe de terrain n'a pas constamment des nouvelles de tous les usagers inclus dans le réseau.

Jusque début 2023, à la fin de chaque concertation mensuelle, un temps était pris, si possible, pour réaliser des échanges d'expertise et de bonnes pratiques (à savoir thématiques particulières ou réflexions autour de l'évolution et du développement du Réseau BITUME). Toutefois, le timing des réunions étant de plus en plus serré, il a été décidé, avec le groupe de terrain, de mettre en place des concertations supplémentaires, dénommées extraordinaires. Ces dernières sont consacrées intégralement à cet échange de bonnes pratiques. Nous y reviendrons ci-dessous.

2. Modalités pratiques

La première concertation de terrain s'est déroulée en février 2016 et depuis, ces réunions ont eu lieu tous les mois.

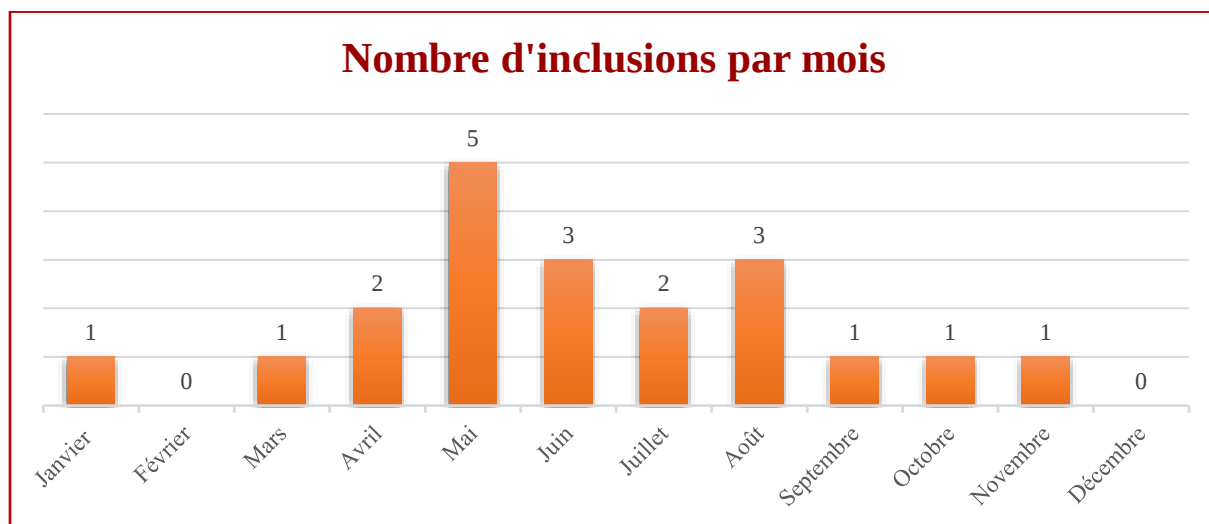
En 2025, 12 concertations ont eu lieu en présentiel.

3. Nombre d'inclusions et de suivis

Le **nombre total d'inclusions** depuis la mise en place du réseau est de **198**. Ce chiffre comprend malheureusement 28 personnes décédées ainsi qu'un usager qui a émis le souhait de ne plus faire partie du réseau. Il a donc signé l'annulation de consentement, ce qui implique qu'il a été enlevé du listing et que les partenaires ne discutent plus de sa situation en concertation.

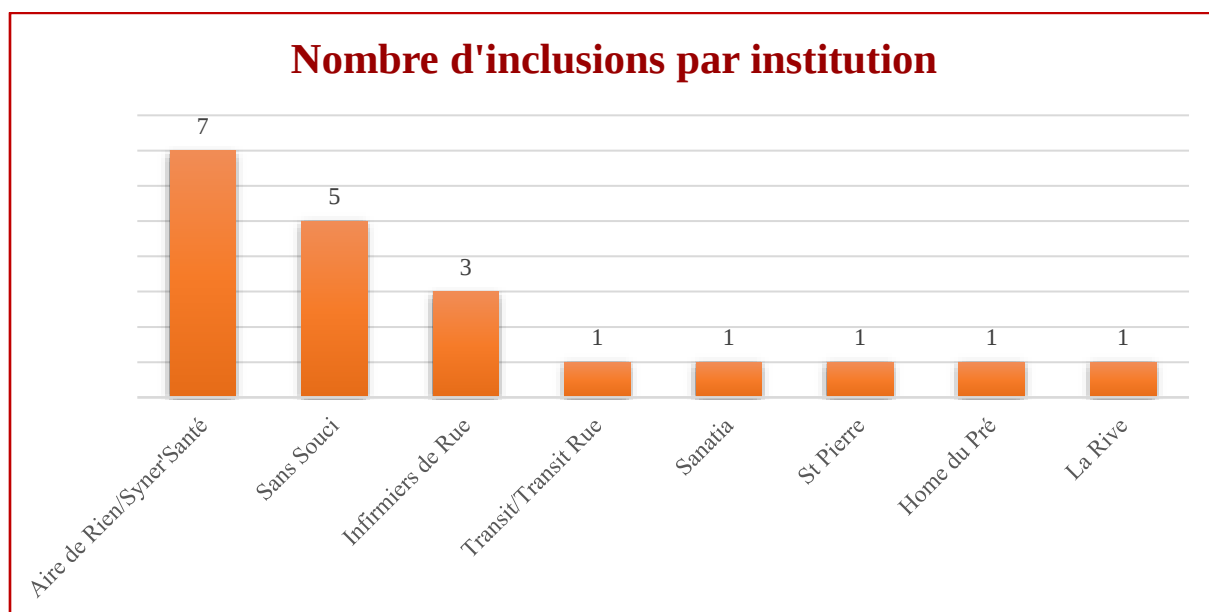
Pour rappel, en 2021, le listing des usagers inclus a été scindé en deux parties. D'un côté, une file active comprenant ceux dont le groupe de terrain a des nouvelles régulières. Et d'un autre côté, un listing que l'on appelle 'dormant' et dans lequel se retrouvent les usagers dont on n'a plus de nouvelles depuis plus de six mois, les personnes réinsérées ainsi que les personnes décédées. Il y a évidemment la possibilité de faire passer les bénéficiaires d'un listing à l'autre.

Prenons le temps d'analyser de manière plus approfondie le nombre d'inclusions et de suivis ayant eu lieu en 2025.



En 2025, le nombre d'inclusions sur l'ensemble de l'année a été de 20 (26 en 2024).

Voyons ensuite le nombre d'inclusions faites par chaque institution tout au long de cette année:



En 2025, nous constatons que 8 institutions différentes ont inclus des usagers dans le Réseau BITUME.

En 2024, 9 institutions avaient inclus des usagers, les chiffres de cette année sont donc stables. Par contre, en 2023, seules 4 institutions avaient réalisé des inclusions. Suite à ce constat, une discussion avait eu lieu avec le groupe de terrain, lors d'une concertation extraordinaire, pour essayer de comprendre ce qui pouvait problème. Les principales explications mises en avant étaient :

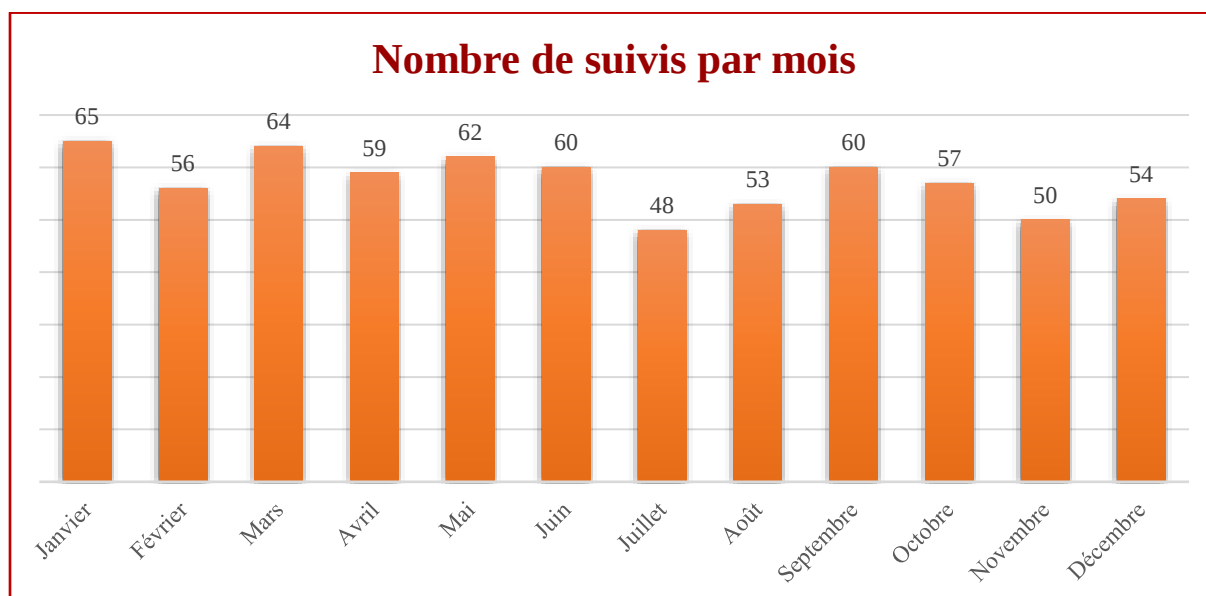
- Le turn over au sein des équipes ;
- Le manque de connaissances des équipes ;
- Les usagers auxquels ils pensaient étaient déjà Bitume ;
- Ils n'avaient pas de profils correspondant (lié parfois seuil d'accès) dans leur institution ;
- Le séjour dans la structure trop court pour faire l'inclusion.

Le fait de prendre le temps de déconstruire certains questionnements a pu visiblement, vu les résultats de ces 2 dernières années, diversifier le nombre d'institutions proposant des inclusions.

De plus, un guide a été créé en 2024, avec la contribution des référents, pour les aider à réaliser leurs inclusions.

Notons encore qu'il est régulièrement rappelé que la coordination peut venir présenter le réseau aux différentes équipes pour les sensibiliser au travail effectué.

Pour terminer, analysons le nombre moyen de suivis discutés chaque mois en concertation de terrain.



Le nombre moyen de suivi s'élève à 57 par mois en 2025 (contre 63 en 2024). Ce chiffre reste dans la même proportion que l'année précédente. Ce nombre reste important et cela a notamment comme conséquence une charge de travail assez conséquente lors des réunions mensuelles. C'est entre autres pour cette raison que les concertations extraordinaires (dont nous parlerons un peu plus loin) ont été mises en place en 2024.

4. Vignettes cliniques

Deux vignettes cliniques ont été réalisées en collaboration avec les référents BITUME dans le but de montrer le parcours de certains usagers. Elles mettent en avant l'intérêt d'être inclus dans le Réseau BITUME et ce, grâce au travail effectué par le groupe de terrain.

- Stéphanie

Stéphanie a été incluse dans le Réseau BITUME en mars 2025 par les **urgences de Saint-Pierre** où elle passe très régulièrement. Les motifs mis en avant étaient les difficultés d'orientation et d'accompagnement de la part des services concernées, le manque de ressource ou de réseau de l'utilisateur, l'exclusion temporaire ou définitive de certains services, les difficultés temporaires de l'utilisateur par rapport au cadre institutionnel proposé et l'accompagnement de la trajectoire de vie / de soin de l'utilisateur (pour éviter la répétition continue du même parcours). Au moment de son inclusion, elle a 58 ans, elle est en ordre au niveau administratif sauf pour sa carte d'identité et elle a un administrateur de biens. Stéphanie est passée par beaucoup d'institutions (Ilot, Circé, Samusocial, Fond Roy, Sanatia, Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-Anne Saint-Rémi, Cover, la Rencontre) et elle a tendance à sursaturer le réseau. Son comportement est souvent inadéquat au sein des différentes structures. Elle n'a pas de médecin traitant alors qu'elle a un traitement à prendre. De plus, elle n'est pas stable au niveau santé mentale et elle n'a pas de suivi en cours. Elle serait toutefois en candidature à **la Ramée** pour une mise au point. Elle a également un rendez-vous avec les **Infirmiers de Rue** pour voir si ce serait possible qu'elle entre dans leur suivi.

En avril 2025, une mise en observation non urgente a été lancée par **Saint-Pierre**. Elle est donc hospitalisée à **Fond Roy** pour 40 jours. En juin, elle se retrouve à nouveau sans solution d'hébergement. Elle passe à nouveau aux **urgences de Saint-Pierre**. Elle a également été hébergée au **Samusocial** mais elle est en suspension provisoire jusqu'à mi-août suite à des problèmes de comportement. En juillet 2025, elle est vue par la **Maraude du Samusocial** et elle est suivie par les **Infirmiers de Rue**. Dans le courant du mois d'août 2025, elle refuse d'entrer dans le service **HIC de Titeca**. Elle est en contact régulier avec les **Infirmiers de Rue** et elle peut reprendre contact avec le **Samusocial** si elle le souhaite. Début septembre 2025, elle a été dormir une ou deux nuits au **Samusocial** et la **Maraude** la croise de temps en temps. Une réunion de concertation entre **Cover**, **Saint-Pierre** et les **Infirmiers de Rue** est prévue. Stéphanie parle de vouloir trouver un logement. Mi-novembre 2025, elle serait hospitalisée à **Saint-Pierre**. L'équipe des **Infirmiers de Rue** lui a proposé un logement Housing First. En décembre 2025, elle repasse plus régulièrement à **la Rencontre** et elle a l'air plus stable. Elle est entrée dans son logement Housing First mais elle va avoir besoin de lien pour contrer la solitude. Il lui est proposé de se rendre à **DoucheFLUX** (espace femmes) et à **l'Aire de Rien**.

Plus-value du Réseau BITUME : Depuis son inclusion dans BITUME, Stéphanie a pu élargir son réseau d'institutions. Elle fréquente donc plus de services qui ne sont du coup plus sursollicités par ses passages répétitifs et parfois difficile à prendre en charge. De plus, avant son inclusion, elle avait le sentiment d'être exclue de beaucoup de structures, ce qui ne correspondait pas tout à fait à la réalité. Grâce à l'échange entre partenaires, cette impression a pu être déconstruite. Lors des concertations de terrain, il est aussi possible de savoir en temps réel les lieux où elle est exclue ou non et donc, de pouvoir l'orienter au mieux. Enfin, le fait de pouvoir discuter en réunion de la situation de Stéphanie a permis aux référents de se sentir moins seul et soutenu.

- Saïd

Saïd a été inclus dans le Réseau BITUME en août 2024 par **Transit**. Les motifs mis en avant étaient le manque de ressource ou de réseau de l'utilisateur et une fragilité physique et mentale. Au moment de son inclusion, il a 39 ans, il a une situation administrative compliquée. En effet, il est d'origine algérienne et il est en Belgique depuis 2004. Il a introduit une demande de régularisation 9ter (raisons médicales) et il touche un équivalent au RIS le temps que l'office des étrangers statue. Il a vécu en rue et très longtemps au **Samusocial**. Il a fait de la prison et beaucoup d'hospitalisation. Il consomme de la cocaïne en fumette plusieurs fois par semaine et du cannabis et de l'alcool de temps en temps. Il a un suivi médical en place et un traitement. Il est paralysé du côté droit. Il est bien connu du **Samusocial** mais est en exclusion de longue durée (jusqu'en 2026). Il a un suivi en place avec **Transit Rue**.

En septembre 2024, Saïd est en rue. Il passe à **Transit** et y a fait un hébergement. Il a des rendez-vous prévus à **Poliade** et **Sans Souci**, **Transit Rue** l'accompagne dans ces démarches. Fin septembre, il a dormi une semaine à **Pierre d'angle** puis il est entré à **Enaden Crise** mais n'y est pas resté très longtemps. Courant octobre 2024, il héberge à **Transit** et est sur la liste d'attente de **Sans Souci** (postcure). Dès qu'il a une date d'entrée prévue, il peut entrer à **Brugmann (Unité 73)** pour faire son sevrage. **Transit Rue** suit toujours sa situation. En décembre 2024, il intègre **Brugmann** et en janvier 2025, il entre à **Sans Souci** en postcure. En mars, il est toujours à **Sans Souci** et cherche des pistes de solutions au niveau logement pour la suite. Ce n'est pas évident car il y a toujours des incertitudes au niveau de sa demande de régularisation et de la durée de son revenu. De plus, il n'est pas toujours évident pour les maisons d'accueil de le prendre en charge en raison de sa paralysie côté droit même s'il est assez autonome. En avril 2025, il a un rendez-vous à **la Rive (Source)** mais n'y sera finalement pas accueilli. En mai, il est en candidature à la **MSP les 3 arbres** qui n'aboutira pas non plus. En juin 2025, il est toujours à **Sans Souci** (depuis 6 mois) et suivi par **Transit Rue**. Les recherches continuent au niveau des maisons d'accueil. Ça reste compliqué au niveau médical et en plus, il doit rester sur 1000 Bruxelles pour ne pas perdre son revenu. En août, la piste du **Home Baudouin** est évoquée avec un retour à **Sans Souci** 3 mois plus tard. En septembre 2025, il est à **Sans Souci** depuis 8 mois. Le **Samusocial** propose de rediscuter de la durée de sa sanction. Et suite à cela, en octobre, il est orienté au **Samusocial Prince de Liège** où il se trouve toujours fin décembre 2025.

Plus-value du Réseau BITUME : Dans cette vignette clinique, nous constatons que les partenaires se sont mobilisés autour de Saïd pour lui trouver des pistes de solutions dans une situation qui n'était pas simple. Les concertations ont permis d'échanger et de voir si certaines portes qui semblaient fermées ne pouvaient pas être réouvertes. Cela a fonctionné puisqu'une solution plus durable a pu être trouvée pour Saïd. Il y a eu une réelle collaboration entre les référents et les acteurs principaux dans la situation se sont sentis soutenus par le reste du réseau. Son inclusion dans BITUME permet également aux partenaires de continuer à avoir des nouvelles de Saïd même quand il se trouve dans une autre institution.

b. Les concertations extraordinaires

Depuis 2024, ce nouveau format a été mis en place dans le but de pouvoir développer l'échange de bonnes pratiques. En effet, la durée des concertations de terrain ne permettait plus de consacrer le temps nécessaire à cet échange qui semble très enrichissant pour les référents au vu de la diversité des travailleurs de terrain présents autour de la table.

Il est prévu que ces concertations extraordinaires soient organisées 3 à 4 fois par an en fonction de la demande et du temps du groupe de terrain. Trois réunions de ce type ont eu lieu en 2025 à savoir le 22 janvier, le 26 mars et le 5 novembre.

Les thèmes qui y ont été abordés sont :

- Organisation et préparation de l'évènement BITUME prévu le 02 avril 2025 ;
- Présentation des résultats du questionnaire de satisfaction 2024 ;
- Point sur l'actualisation de différents documents du réseau ;
- Discussions autour de la plus-value du Réseau BITUME pour les usagers et pour les institutions.

Ces concertations sont aussi l'occasion de prendre du temps pour inviter des structures extérieures comme ce fut le cas cette année pour l'équipe d'AddUp venue présenter son travail au groupe de terrain.

c. Evènement du 02 avril 2025 : « BITUME : Avancer en réseau »

Le 2 avril 2025 a eu lieu le 1^{er} évènement organisé par le Réseau BITUME. Au départ, celui-ci devait être organisé en 2020 mais il a dû être reporté en raison de la crise Covid.

Cet évènement était intitulé « BITUME : Avancer en réseau ». Il avait pour but de sensibiliser les coordinations et directions des institutions Bitume au travail réalisé lors des concertations mensuelles ainsi qu'à la plus-value d'un tel réseau. Cette après-midi a été entièrement réfléchie, construite et préparée avec les référents Bitume.

Le déroulement de cet évènement était le suivant :

- Mot d'introduction par Kris Meurant et Yaël Abdissi, fondateurs du Réseau BITUME
- Présentation du Réseau BITUME par la coordinatrice (Emmanuelle Manderlier)
- Ateliers
- Retour en grand groupe (récapitulatif des discussions des ateliers)
- Questions-réponses
- Mot de la fin par Kris Meurant et Yaël Abdissi

Au niveau des ateliers (préparés et animés par les référents), il y avait différents thèmes possibles à savoir :

- Dépendance et Santé Mentale
- Bas seuil
- Accessibilité des services
- Prison

Le but de ces ateliers était, en partant d'une vignette clinique, de montrer comment le Réseau BITUME travaille autour de ces thématiques, la plus-value de Bitume pour les usagers inclus mais aussi les limites auxquelles le réseau peut être confronté.

Les retours de cette après-midi ont été positifs autant de la part des référents que des directions et coordinations. Il y a une volonté dans le futur à pouvoir refaire ce genre de moment d'échanges en y invitant un public plus large et en prévoyant une journée à la place d'une après-midi.

d. Les immersions inter-institutionnelles

Dans une optique d'approfondir la connaissance mutuelle des membres du Réseau BITUME et de créer des liens entre eux, l'idée de mettre en place des échanges entre travailleurs de différentes institutions a émergé. C'est ce que l'on appelle les immersions inter-institutionnelles.

Chaque référent ou collègue d'un référent peut donc demander à pouvoir réaliser une immersion au sein d'une autre institution partenaire du Réseau BITUME en fonction des possibilités d'accueil de chaque structure.

Jusqu'ici, il n'était pas évident de recenser le nombre d'immersions réalisées sur une année au vu notamment de la diversité des partenaires du réseau. En 2025, il a été décidé de faire un relevé de ces immersions lors de chaque concertation mensuelle. Le résultat de ce décompte est qu'en 2025, 19 travailleurs d'une institution BITUME ont réalisé une immersion dans une autre structure du réseau. Il n'est évidemment pas impossible qu'un ou l'autre échange entre travailleurs ait échappé à ce relevé.

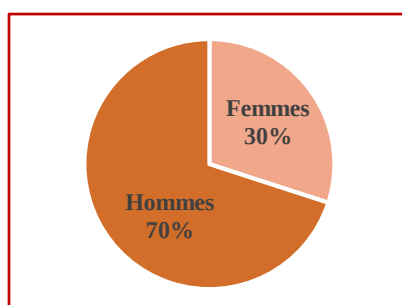
Notons encore qu'il y a beaucoup d'initiatives en région bruxelloise permettant de découvrir les différents partenaires du secteur sans-abri et il est probable que les travailleurs des institutions BITUME y participent en plus des activités proposées par le réseau.

8. Evaluation des données relatives aux usagers selon la fiche d'inclusion

Pour cette partie, nous analyserons les données des 20 usagers inclus en 2025, récoltées au moment de leur inclusion dans le réseau via la fiche d'inclusion. Ces chiffres seront comparés à l'ensemble des données récoltées depuis la création du réseau (2016 à 2024) à savoir 178 fiches d'inclusion dans le but d'avoir un grand échantillon de comparaison qui soit le plus représentatif possible.

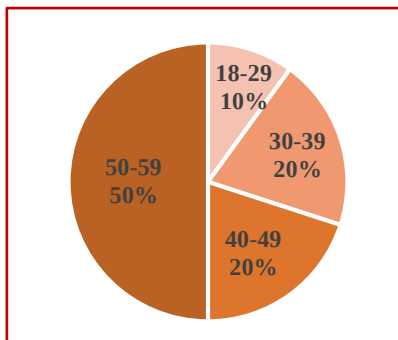
a. Evaluation du profil socio-administratif

1) Sexe



Parmi les usagers inclus en 2025, nous notons 70% d'hommes pour 30% de femmes. De 2016 à 2024, les données récoltées nous montrent qu'il y a eu 79% d'hommes et 21% de femmes parmi les usagers inclus. L'augmentation du nombre d'inclusion des femmes reste un point d'attention particulier au sein du Réseau BITUME.

2) Âge

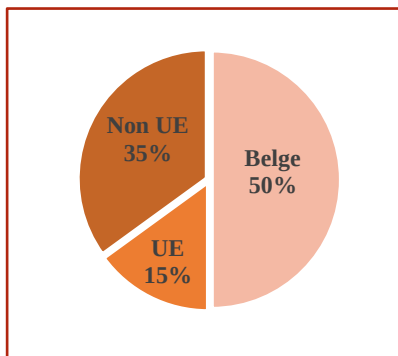


Cette année, les usagers les plus représentés se trouvent dans la tranche d'âge de 50 à 59 ans (50%). Ensuite, les tranches d'âge les plus représentées sont les 40 à 49 ans (20%) et les 30 à 39 ans (20%). Au niveau des données de 2016 à 2024, c'est la tranche des 40 à 49 ans qui est la plus représentée (37%) suivie des 30 à 39 ans (32%). Les 50 ans et plus sont aussi présents mais seulement à 24%.

Nous constatons donc assez clairement un vieillissement du public. C'est un sujet qui revient de plus en plus souvent en concertation car l'orientation de ces usagers plus âgés n'est pas évidente en raison notamment du peu de structure adaptée.

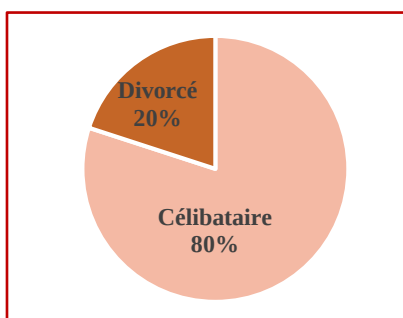
Notons que la moyenne d'âge générale pour les inclus en 2025 est de 45 ans (43 ans pour les usagers inclus de 2016 à 2024).

3) Nationalité



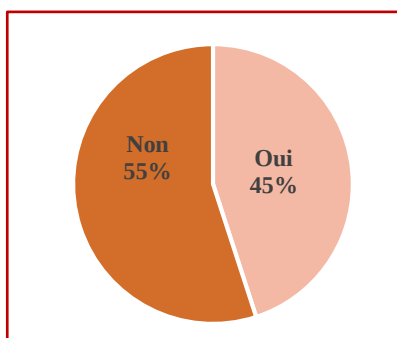
50% des usagers inclus en 2025 sont de nationalité belge (75% de 2016 à 2024) et 15% de nationalité européenne (9% de 2016 à 2024). Nous pouvons donc relever une diminution des usagers de nationalité belge au profit des nationalités non européennes qui ont quant à elles augmenté (35% en 2025 et 15% de 2016 à 2024).

4) Statut civil



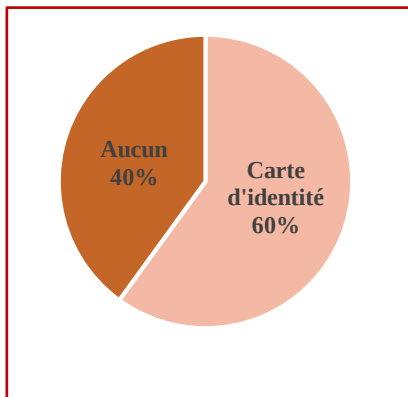
Ce graphique nous montre que plus de $\frac{3}{4}$ des usagers BITUME sont célibataires (75% de 2016 à 2024) et 20% sont divorcés (19% de 2016 à 2024). Ces 2 catégories sont toujours les plus représentées et, même si elles peuvent évoluer, elles restent toujours dans des pourcentages semblables.

5) Enfants



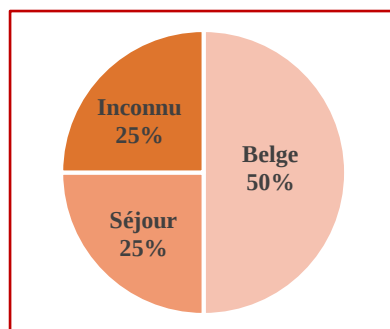
En ce qui concerne le pourcentage d'usagers inclus en 2025 ayant des enfants, ils sont 45% à en avoir au minimum un et 55% n'en ont pas. La tendance est similaire comparativement aux données de 2016 à 2024. En effet, pour l'ensemble de cette période, 43% des usagers du réseau ont au moins un enfant et 50% n'en ont pas.

6) Documents d'identité



Dans ce graphique, 60% des usagers inclus en 2025 ont une carte d'identité (47% pour les données de 2016 à 2024) et 40% n'ont aucun document (32% pour les données de 2016 à 2024). Cette année, aucun usager inclus n'était en possession d'une déclaration de perte de carte d'identité (alors que 18% pour les données de 2016 à 2024). Ces chiffres montrent la difficulté pour certains usagers Bitume à faire valoir leurs droits. Or, sans document d'identité, la mise en place d'un projet est compromise. Ceci est une belle illustration du bas seuil qui caractérise le travail des membres du réseau.

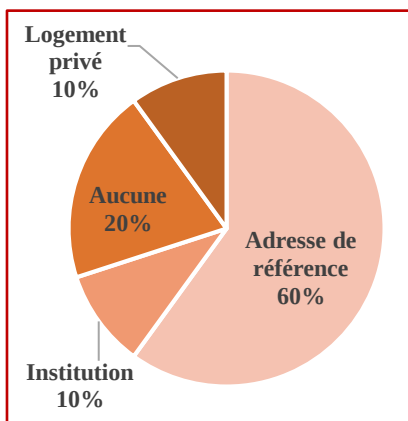
7) Type de documents d'identité



Depuis 2022, il a été décidé d'également étudier le type de document d'identité des usagers inclus dans le réseau.

Pour 2025, nous constatons que parmi les documents d'identité, 50% sont des cartes d'identité belges (71% en 2022 et 2024) et 25% des cartes de séjour (25% en 2022 et 2024). Cette catégorie est à mettre en lien avec celle au point 3. nationalité.

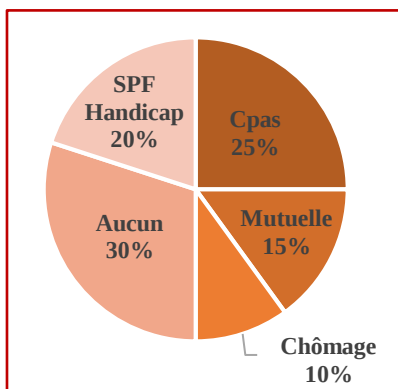
8) Adresse



Concernant le domicile officiel des usagers ayant été inclus en 2025, 60% possèdent une adresse de référence, 10% sont domiciliés en logement privé et 10% en institution. Notons que 20% d'entre eux n'ont aucune adresse.

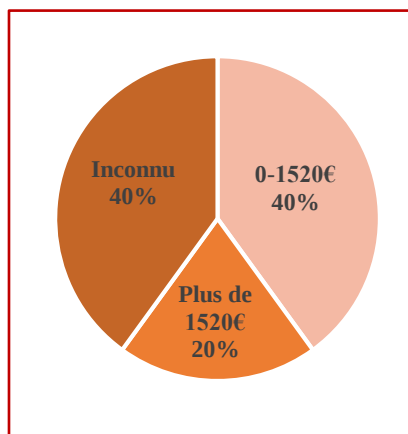
De 2016 à 2024, l'adresse de référence est un peu moins représentée (50%). Par contre, durant cette période, on constate 18% d'inscription en institution et 13% d'usagers ne possédait aucune adresse.

9) Revenus



Dans ce graphique, ce sont les usagers sans revenus qui sont les plus représentés (30% alors que 10% de 2016 à 2024). Ensuite, nous retrouvons ceux du CPAS (25% alors 41% de 2016 à 2024) puis le SPF Handicap (20% et 10% de 2016 à 2024) et enfin, les revenus mutuelle (15% alors que 32% de 2016 à 2024). Nous pouvons donc relever qu'il y a cette année, un changement au niveau des revenus perçus par les usagers inclus. Il sera intéressant de suivre la tendance pour les années à venir.

Il est également important de s'intéresser au montant perçu par les usagers du Réseau BITUME et ce quelle que soit leur provenance.

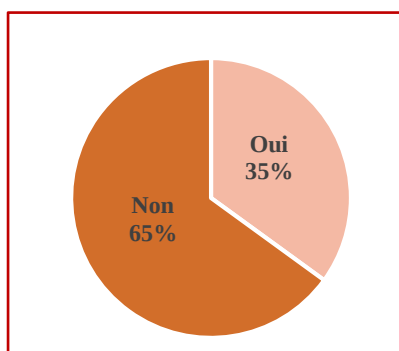


Tout d'abord, notons qu'en 2025, pour la Belgique, le seuil de pauvreté a été fixé à un revenu de 1.520€ par mois pour un isolé, ce qui est le cas de la plus grande partie des usagers inclus.

40% des usagers inclus cette année sont en dessous de ce seuil mais nous avons également 40% de données inconnues.

Précisons encore que selon les données récoltées, le montant moyen perçu est de 1.478€ par mois. Il est intéressant de savoir que pour la période de 2016 à 2024, ce montant moyen était de 1.086€ par mois.

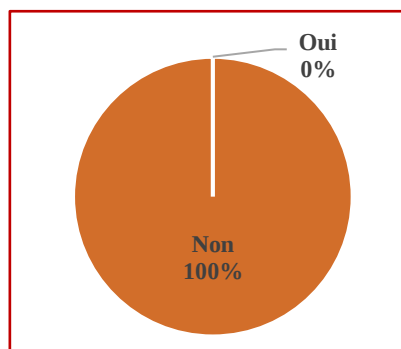
10) Administration de biens



Cette catégorie a été analysé pour la première fois en 2021 donc la comparaison, pour cette rubrique, se fera avec les données de 2021 à 2024.

En 2025, nous pouvons relever que dans 35% des cas (19% de 2021 à 2024), l'utilisateur a un administrateur de biens. Nous constatons donc que ce pourcentage est en augmentation.

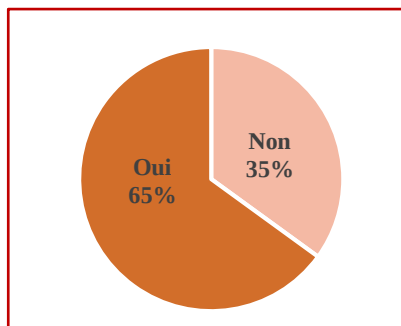
11) Médiation de dettes



Tout comme l'administration de biens, il s'agit également d'une rubrique analysée pour la première fois en 2021.

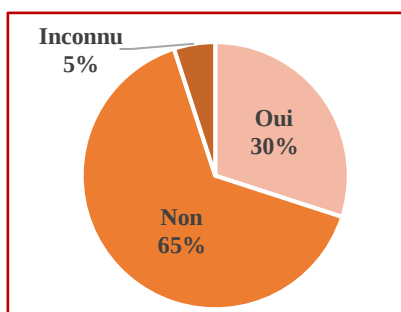
Dans ce graphique, nous observons qu'aucun bénéficiaire n'a de médiation de dettes en cours (et 9% pour les années de 2021 à 2024). Notons que cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas de dettes en cours.

12) Assurabilité



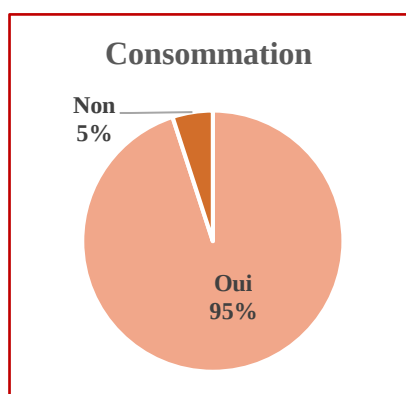
Il est intéressant de remarquer que la mutuelle de 65% des personnes prises en charge en 2025 par le Réseau BITUME est en ordre d'assurabilité au moment de leur inclusion (et 85% de 2016 à 2024). Malgré le fait que le réseau travaille souvent avec des usagers en situation précaire, leur situation mutuelle est très souvent en ordre.

13) Carte médicale



Notons que 30% des usagers sont également en possession d'une carte médicale (et 33% pour la période de 2016 à 2024).

b. Evaluation du profil de consommation, traitement médical et suivi psychologique

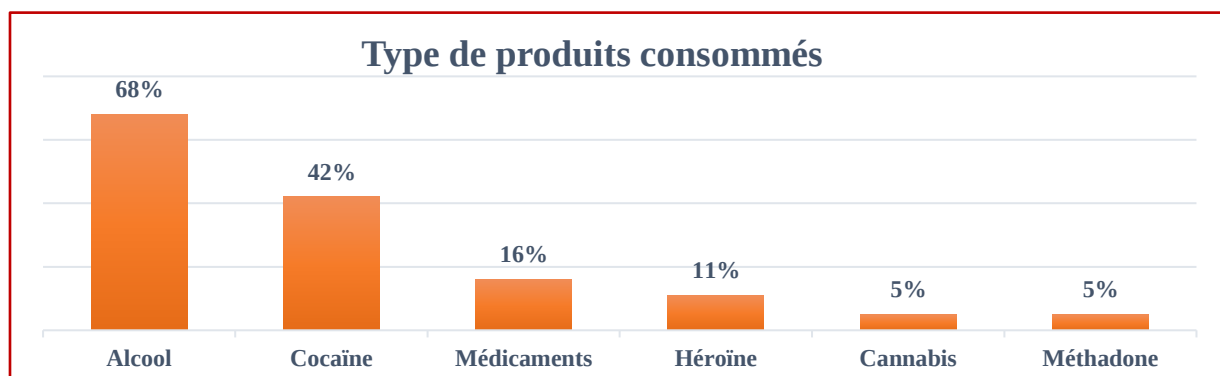


Sur les 20 usagers inclus en 2025, ces pourcentages correspondent à 19 consommateurs et 1 non-consommateur.

Nous pouvons constater qu'une grande majorité des personnes (95%) prises en charge par le réseau présente une problématique de dépendance au moment de leur inclusion.

Comparativement aux données récoltées de 2016 à 2024, les chiffres sont assez similaires puisque 91% d'usagers présentaient un problème d'addiction lors de leur intégration dans le réseau.

Pour ces 19 personnes, le type de produits consommés a été analysé :

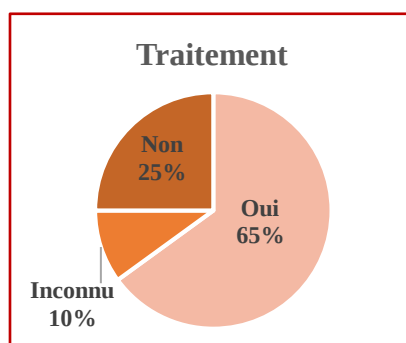


Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisque certains usagers consommateurs cumulent plusieurs types de consommation.

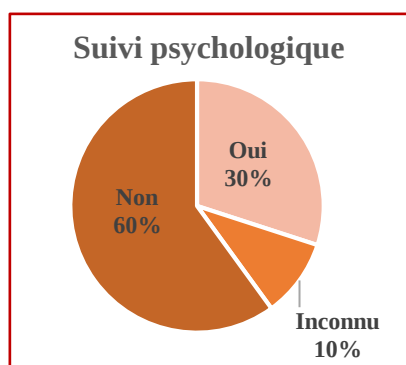
Nous observons que l'alcool est le produit le plus utilisé par les usagers consommateurs inclus (68%). Ensuite, viennent la cocaïne (48%) et les médicaments (16%). Concernant la cocaïne, il est intéressant de noter que le pourcentage n'est pas le plus élevé pour les usagers inclus en 2025 alors que ce produit est en pleine explosion chez les personnes présentant un problème de dépendance. Certains usagers sont peut-être réticents à avouer ce type de consommation lors de leur inclusion dans le réseau. Le phénomène du crack (cocaïne en fumette) étant en augmentation constante sur le territoire bruxellois, nous pouvons supposer que ce mode de consommation est fortement représenté dans cet item 'cocaïne'. Il est notamment possible que les institutions non spécialisées en assuétudes ne fassent pas toujours la distinction entre cocaïne et crack au moment de remplir la fiche d'inclusion ou que les usagers ne le précisent pas.

Si nous comparons ces chiffres à ceux relevés entre 2016 et 2024, nous constatons une certaine stabilité pour l'alcool (68% en 2025 contre 77% de 2016 à 2024), la cocaïne (42% en 2025 contre 46% de 2016 à 2024), les médicaments (16% en 2025 contre 16% de 2016 à 2024) et l'héroïne (11% en 2025 et 16% de 2016 à 2024). Par contre, nous observons une diminution significative de la consommation de cannabis (5% en 2025 contre 39% de 2016 à 2024). Cette baisse de pourcentage pourrait s'expliquer par le fait que certains usagers ne considèrent pas l'usage du cannabis comme de la consommation en tant que telle. Il y a peut-être une banalisation de ce type de produit.

Concernant les traitements médicamenteux, les données dans le graphique ci-dessus concernent autant les inclus consommateurs que non-consommateurs.

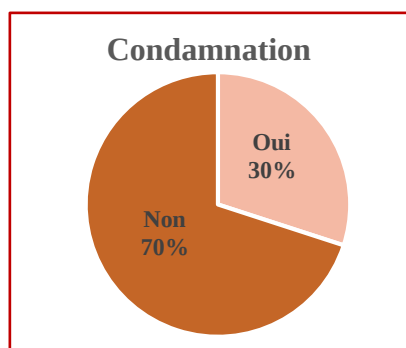


Sur les 20 usagers inclus en 2025, nous pouvons constater que 65% d'entre eux possèdent un traitement (79% de 2016 à 2024).

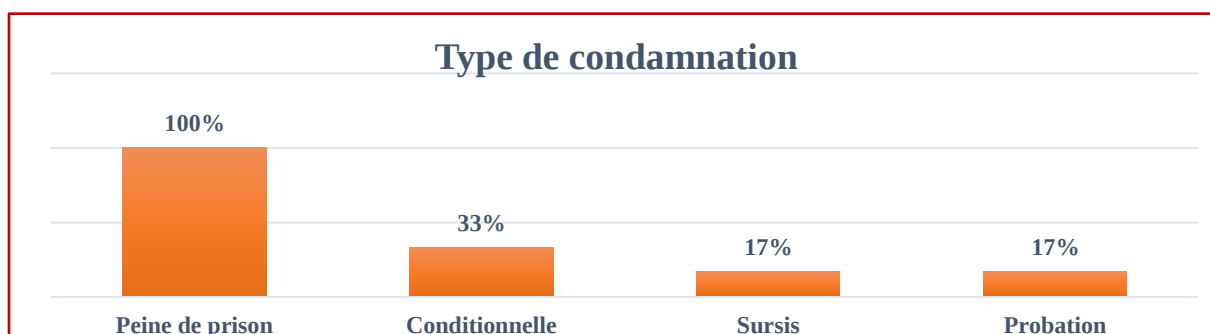


Ce graphique a été ajouté en 2021. Pour 2025, nous pouvons constater que 30% des usagers inclus déclarent avoir un suivi psychologique en cours au moment de leur inclusion (et 23% pour les années de 2021 à 2024).

c. **Evaluation du profil judiciaire**



Ce graphique nous montre que 30% des usagers ont déjà été condamnés (6 sur 20 inclus en 2025), au moins une fois, au moment de leur inclusion au sein du Réseau BITUME. Comparativement aux données de 2016 à 2024, ces chiffres sont en diminution (56%).



Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisque certains usagers condamnés cumulent plusieurs types de condamnation.

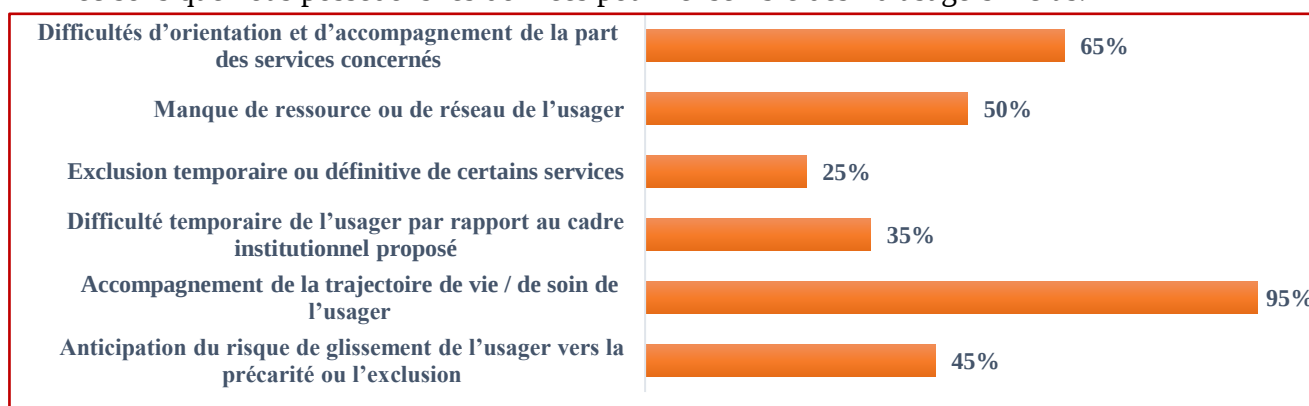
Au niveau du type de condamnation, il est surtout intéressant de relever que pour 100% des usagers ayant été condamné, une peine de prison a été prononcée (95% pour la période de 2016 à 2024). Les autres peines citées sont la libération sous conditions (33% contre 32% de 2016 à 2024), le sursis (17% contre 23% de 2016 à 2024) et la probation (17% contre 22% de 2016 à 2024).

En 2025, aucun des 6 usagers condamnés n'avait un assistant de justice au moment de son inclusion (14% en avait un pour les données de 2021 à 2024).

d. Evaluation des motifs d'inclusion

Pour clôturer cette partie statistique, analysons les différents motifs d'inclusion relevés en 2025 pour chaque usager du Réseau BITUME.

Précisons que nous possédons les données pour l'ensemble des 20 usagers inclus.



Remarque : Pour cette répartition, l'effectif dépasse les 100% puisqu'il peut y avoir plusieurs motifs d'inclusion pour un même usager.

En regardant ce graphique, il est évident qu'en 2025, tout comme en 2024, les deux principales raisons pour lesquelles un usager a été inclus dans le Réseau BITUME étaient l'accompagnement de la trajectoire de vie / de soin de l'utilisateur (95% et 85% en 2024) et les difficultés d'orientation et d'accompagnement de la part des services concernés (65% et 96% en 2024), probablement notamment en raison de la saturation du secteur. Ensuite, vient le manque de ressource ou de réseau de l'utilisateur (50% et 35% en 2024) et l'anticipation du risque de glissement de l'utilisateur vers la précarité ou l'exclusion (45% et 12% en 2024).

Les 2 motifs d'inclusion les plus représentés sont les mêmes en 2024 et 2025. Pour le reste, il y a quelques fluctuations mais tous les motifs semblent avoir leur raison d'être et parfois, la limite entre l'un et l'autre peut être une question de ressenti et d'interprétation d'un travailleur à l'autre. Pour rappel, les motifs d'inclusion ont été adaptés par le groupe de terrain début 2024.

e. Parcours de l'utilisateur en termes d'orientation

Une analyse des trajectoires parcourues par les usagers inclus (en 2025) a encore une fois été réalisée cette année. L'objectif de cette rubrique est de donner une idée du travail de collaboration qui est réalisé par les partenaires avec un public souvent difficile à orienter. Ce tableau va permettre de mettre en avant la raison d'être du Réseau BITUME à savoir trouver des solutions adéquates à chaque situation spécifique.

Avant de commencer, il est nécessaire de garder en tête l'existence de certaines réalités sur lesquelles nous n'avons pas toujours de prise, pouvant avoir un impact sur l'analyse ci-après :

- Il peut notamment être difficile de savoir si certaines orientations se font grâce au réseau ou si l'orientation aurait pu se faire dans d'autres circonstances.
- Il peut arriver que l'utilisateur ne donne pas de nouvelles à un des partenaires du réseau pendant plusieurs mois et dans ce cas, des informations en termes d'orientation peuvent être perdues.
- Notons que le tableau ci-dessous ne reprend que les orientations effectives et pas les tentatives d'orientation.

Passons à la présentation du tableau reprenant donc les différents parcours des usagers inclus dans le Réseau BITUME en 2025 et ce, tout au long de l'année.

Rue/Suivi IDR > Famille > Maison de repos > Famille/Suivi IDR
Rue > St Pierre (urgences) > Fond Roy (MEO) > St Pierre (urgences) > Maraude Samusocial > Suivi IDR > Samusocial > Logement IDR
Logement/Suivi Transit Rue et Syner'Santé > Ilot
Rue/Suivi IDR et Transit Rue > St Pierre > Suivi IDR > César de Paepe (revalidation) > Rue/Suivi Transit Rue > St Pierre (urgences) > Rue/Suivi IDR et Transit Rue
Transit > Home Baudouin > St Pierre > Home Baudouin > Sans Souci
Foyer Georges Motte/Suivi Syner'Santé > Transit > Ilot/Suivi Syner'Santé > Famille
Aire de Rien > Resto du cœur > Titeca (MEO) > Aire de Rien
Sans Souci/Suivi IDR et Transit Rue > Logement (time out Sans Souci) > Sans Souci > Logement > Brugmann > Logement/Suivi IDR
Sans Souci/Suivi IDR > Logement > Sans Souci
Home du Pré > Rue > Transit
Aire de Rien/Suivi Syner'Santé > Rue > Aire de Rien
Sans Souci > Amis > Rue
Transit/Suivi IDR > Samusocial > Logement/Suivi IDR > Transit (Logement)
Sans Souci > Samusocial
Aire de Rien > Maraude Samusocial
Aire de Rien
Sanatia > Enaden Crise > Suivi Transit Rue
La Rive (Source)/Suivi Transit Rue > Sans Souci > Amis/Suivi Transit Rue
Petits Riens/Suivi Syner'Santé > Transit > Sanatia
Sans Souci

Légende de couleurs : Centre d'accueil et d'hébergement d'urgence - Travail de rue - Maison d'accueil/maison de repos - Structure hospitalière - Communauté thérapeutique - Centre de jour/centre ambulatoire - Logement - Rue – Prison

De ce tableau, nous pouvons dégager 4 tendances au niveau des orientations :

- Les usagers qui trouvent un logement ;
- Ceux qui se stabilisent dans une structure comme une maison d'accueil ;
- Ceux qui intègrent un parcours de soins ;
- Les autres (sans orientation durable) qui ne sont pour autant pas lâchés par le réseau.

Mettons également en avant que les autres types de structures du réseau comme les centres de jour, centres ambulatoires, centres d'hébergement d'urgence ou encore le travail de rue facilitent évidemment ces possibilités d'orientation.

Nous pouvons donc avancer l'hypothèse que certains usagers ont pu avoir accès à des structures adaptées à leurs besoins alors qu'au vu de leur profil, il n'y serait peut-être pas arrivé sans le travail du réseau. Notons que les orientations ne se font pas uniquement vers des structures appartenant au Réseau BITUME.

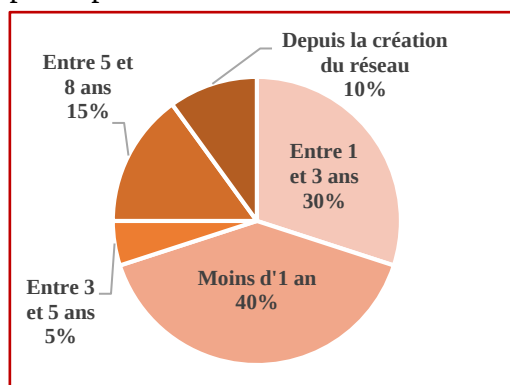
Pour terminer, il est également important de relever que dans certains cas, les parcours proposés par le réseau n'aboutissent pas. Les solutions 'miracles' n'existent pas mais le réseau ne se décourage jamais et continue à chercher des pistes pour ces usagers en difficultés.

9. Questionnaire de satisfaction du groupe de terrain

Afin d'évaluer la satisfaction des membres du groupe de terrain concernant les concertations mensuelles organisées en 2025, comme ces dernières années, un questionnaire leur a été soumis en fin d'année.

L'analyse des réponses obtenues (20 parmi les référents sollicités) va nous permettre de connaître la composition du groupe de terrain, de voir leur degré de satisfaction mais aussi de mettre en avant leurs attentes pour 2026 ainsi que leurs propositions pour continuer à faire évoluer le Réseau BITUME.

Il a d'abord été demandé à chaque référent de préciser depuis combien de temps il/elle participait aux concertations du réseau.



Nous constatons que 70% des référents participent depuis moins de 3 ans aux concertations mais cela permet un renouveau au sein du groupe de terrain ainsi qu'un nouveau regard et des nouvelles idées pour continuer à faire évoluer le réseau. Mais cela met également en avant l'importance du turn over dans les métiers de 1^{ère} ligne du fait entre autres de la pénibilité du travail, de la pression liée au flux et du manque de place.

Notons également qu'il y a 25% des membres du groupe de terrain qui sont, par contre, présents depuis plus de 5 ans voire depuis la création du réseau, ce qui assure la transmission des valeurs fondamentales du Réseau BITUME.

Concernant la fréquence de participation, 50% des référents ont participé à plus de la moitié des réunions mensuelles en 2025.

Pour ce qui est de la satisfaction à proprement parler, pour commencer, une note sur la **satisfaction générale** concernant les réunions mensuelles de 2025 a été demandée. Le résultat moyen obtenu est celui de **85%**.

Ensuite, 3 catégories ont été questionnées à savoir l'organisation, le contenu et l'animation des concertations de terrain ayant eu lieu en 2025. Voici les pourcentages récoltés :

- Pour l'**organisation** des concertations, la moyenne est de **93%** de satisfaction. Les commentaires laissés par les référents tournent autour de la durée de la concertation. En effet, les réunions sont denses et semblent parfois un peu longues. Toutefois, la plupart des référents pensent que le temps consacré aux réunions mensuelles est nécessaire pour aborder toutes les situations utiles.
- Au niveau du **contenu** des réunions, la moyenne est de **90%** de satisfaction. Le groupe de terrain semble satisfait de ce qui est réalisé lors des concertations. La piste d'approfondir certaines situations a parfois été citée dans les commentaires. Il est également mis en avant que certains partenaires parlent et s'impliquent plus que d'autres.
- Pour l'**animation** des concertations, **98%** de satisfaction ont été obtenus en moyenne. La dynamique positive et la bonne ambiance favorisant un travail de qualité ont été relevées à plusieurs reprises dans les commentaires.

Nous pouvons donc tirer la conclusion que, dans l'ensemble, les partenaires sont satisfaits de la manière dont se déroulent les **concertations mensuelles**.

Au niveau des **concertations extraordinaires**, 74% des référents ayant répondu au questionnaire de satisfaction ont participé à au moins une de ces réunions et parmi eux, tous semblent satisfaits du déroulement de celles-ci.

Pour terminer, les référents ont eu l'opportunité de faire part de leurs **attentes** envers le réseau pour 2026. Il leur a été également demandé ce qu'il serait nécessaire, selon eux, de mettre en place pour continuer à développer le Réseau BITUME. Les réponses à ces 2 items sont fortement similaires, en voici les principales :

- Rechercher de nouveaux partenaires.
- Assister à des présentations de structures extérieures.
- Approfondir certaines situations sous forme de vignettes cliniques.
- Continuer l'organisation des immersions.

Nous veillerons, bien entendu, à pouvoir répondre à ces attentes ainsi qu'aux propositions faites pour continuer à faire évoluer le réseau au cours des années futures.

10. Témoignages du groupe de terrain

Comme les années précédentes, il a été demandé aux membres du groupe de terrain de faire un retour sur leur ressenti concernant le Réseau BITUME, son fonctionnement, sa plus-value et ce, peu importe depuis combien de temps ils / elles participent aux concertations.

Voici les témoignages reçus :

« Le projet Bitume me permet de collaborer étroitement avec diverses associations du secteur sans abri bruxellois. Ces rencontres me permettent d'éviter de devoir contacter les associations une à une lorsque je dois partager ou demander des informations sur la situation des bénéficiaires inclus dans le réseau. C'est donc un gain de temps. »

« Ma participation aux concertations Bitume est encore récente mais m'a permis d'obtenir une meilleure visibilité du réseau et compréhension de l'implication de chaque institution. Même si j'y intervins parfois difficilement en raison d'un public essentiellement féminin et moins « bas seuil », je trouve que ces échanges restent importants que ce soit pour mon institution mais surtout pour les usagers qui sont passés et passeront dans notre maison d'accueil. Je valorise fortement l'intelligence collective du réseau et je trouve que nous devons valoriser l'existence de ce type de réseau dans le paysage psycho-social de Bruxelles. »

« Bitume m'apporte avant tout une meilleure compréhension du réseau. En connaissant mieux les acteurs et les manières de les contacter efficacement, je peux orienter ou réorienter plus facilement les personnes que j'accompagne afin qu'elles bénéficient d'un suivi de qualité. Bitume crée aussi un véritable sentiment de groupe et de communauté : nous pouvons échanger autour de situations concrètes avec d'autres acteurs de terrain, ce qui permet de partager les points de vue et de se sentir moins seul dans sa pratique. »

« Le réseau m'apporte une connaissance approfondie des autres institutions, sur leur réalité de terrain. Le réseau et les concertations m'évitent de réfléchir seule à des situations de vie de plus en plus précaire et complexe, avec un entremêlement de problèmes de santé physique/psychique, en plus d'une difficulté de trouver un logement, régulariser sa situation sociale. »

« Le Réseau Bitume a profondément enrichi ma pratique professionnelle. Il m'a permis de mieux comprendre les réalités complexes des personnes en situation de grande précarité et d'adapter mon accompagnement en conséquence. Grâce aux échanges avec les partenaires du réseau, j'ai développé une approche plus collaborative et plus cohérente, en m'appuyant sur les compétences et les ressources de chacun. Bitume m'apporte aussi un espace de réflexion et de soutien entre professionnels, ce qui me permet de prendre du recul sur certaines situations et d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes que je rencontre. »

« Le Réseau Bitume me permet de trouver des idées de propositions à soumettre aux personnes que j'accompagne lorsque mon réseau habituel est saturé. Le fait d'avoir des contacts directs avec les travailleurs du réseau me permet de faciliter les démarches et les prises de rendez-vous dans les différentes institutions du réseau. Il me permet de savoir les actualités et les changements dans les fonctionnements des différentes institutions partenaires afin de donner les bonnes informations au public. Cela me permet également de faire des concertations avec des partenaires et les personnes concernées afin d'éviter les doublons et de se répartir les démarches avec l'accord de la personne. Lorsqu'une personne que j'accompagne disparaît de ma zone d'action, ce réseau me permet de suivre les démarches et les évolutions de celle-ci tant au niveau social, santé et administratif. »

« Les réunions Bitume permettent une bonne collaboration en réseau, une meilleure connaissance de celui-ci et une meilleure prise en charge globale des usagers. Des échanges entre partenaires permettent de faire évoluer positivement la situation de certains bénéficiaires. »

11. Perspectives d'avenir

En termes de perspectives d'avenir, le fait de développer et pérenniser le Réseau BITUME reste central pour les années futures, diverses présentations pour continuer à faire connaître le réseau sont toujours envisagées ainsi que l'organisation d'événements permettant de toucher un public plus large.

La connaissance mutuelle des différents partenaires et le renforcement du lien qui les unit est une force pour le réseau. Une attention particulière y est prêtée par l'organisation des immersions inter-institutionnelles et la présentation et visite des institutions partenaires.

Notons également que nous continuons à garder une attention particulière à l'inclusion de femmes au sein du réseau. Une réflexion constante a lieu sur comment les aider et les prendre en charge au mieux.

Nous restons également attentifs à la thématique du vieillissement du public précaire qui est une réalité. Leur prise en charge n'est pas simple et peu de structures semblent adaptées et prêtes à leur ouvrir leurs portes. Il sera probablement nécessaire d'ouvrir la discussion à ce sujet avec les référents et de voir quelles institutions pourraient être sollicitées dans ce contexte.

Suite à une réflexion sur le développement de l'échange de bonnes pratiques, les concertations extraordinaires ont été mises en place en 2023. L'objectif de 2026, comme en 2024 et 2025, sera de continuer à les organiser et de travailler sur certains thèmes importants pour le groupe de terrain.

Pour terminer, s'entourer de nouveaux partenaires, ciblés en fonction des besoins du réseau, reste évidemment un objectif. Mais il semble également important de réfléchir en termes de collaboration et de prévoir des présentations du Réseau BITUME dans certains types de structures, en concertation avec le groupe de terrain.

Conclusion

Le Réseau BITUME, transposition du modèle WaB, est un projet à caractère innovant dans le paysage des offres du secteur sans-abri en région bruxelloise. Il est l'application prometteuse d'un modèle d'optimisation du travail en réseau.

Mis en place en 2015, son évolution montre déjà des résultats encourageants en termes d'efficacité, les ressentis exprimés, tout comme dans les rapports d'activités précédents, par le groupe de terrain en sont un bon témoin.

Les objectifs d'augmentation de la qualité de la prise en charge et de proposition de solutions 'sur-mesure' ainsi que le renforcement de la continuité dans l'accompagnement des personnes dans leur trajectoire de vie font leurs preuves depuis au fil du temps.

Les différentes entités composant le Réseau BITUME à savoir le comité de direction, le groupe de terrain et la coordination allient leur force pour maintenir le réseau. Diverses actions sont réfléchies et mises en place pour continuer à le faire évoluer. Cette année a d'ailleurs été marquée par l'organisation du 1^{er} évènement BITUME. Il a permis de sensibiliser les coordinations et directions des institutions partenaires au travail réalisée par les référents du réseau et à la plus-value apportée par BITUME.

L'outil principal qu'est la concertation de terrain est très efficace, les témoignages des référents et les vignettes cliniques présentées dans ce rapport vont dans ce sens.

Les données statistiques analysées permettent de mettre en avant le profil des usagers inclus en 2025 ainsi que les motifs d'inclusion.

Nous pouvons en retenir que les personnes prises en charge par le réseau sont des hommes pour la moitié de 50 à 59 ans, souvent de nationalité belge et célibataires. Un peu plus de la moitié des usagers a une carte d'identité (souvent belge) au moment de l'inclusion et dans 60% des cas, ils ont une adresse de référence. Au niveau des ressources financières, nous constatons que dans 30% des cas, les usagers n'en ont pas au moment de leur inclusion. Ensuite, les ressources financières les plus représentées sont le revenu d'intégration sociale obtenu par un CPAS (25%) et le SPF Handicap (20%). 35% des bénéficiaires inclus en 2025 ont un administrateur de biens désigné. Par contre, aucun n'est en médiation de dettes. Au niveau de l'assurabilité de la mutuelle, dans 65% des situations, elle est en ordre. Nous pouvons encore relever que la plupart des personnes ayant été intégrées dans le réseau en 2025 ont un problème de dépendance avec comme produit principal l'alcool suivi de la cocaïne. Un traitement est mis en place dans 65% des cas et 30% des usagers inclus en 2025 ont un suivi psychologique en cours. Au niveau judiciaire, 30 % des bénéficiaires inclus ont déjà fait l'objet d'une condamnation et à chaque fois, une peine de prison a été prononcée. Il est aussi pertinent de relever que les motifs d'inclusion les plus représentés sont l'accompagnement de la trajectoire de vie / de soin de l'utilisateur (95%) et les difficultés d'orientation et d'accompagnement de la part des services concernés (65%).

Comparativement à 2024, les principales évolutions concernant les données statistiques recueillies tout au long de l'année sont l'augmentation du nombre d'utilisateurs sans revenu au moment de leur inclusion, la quasi disparition de la consommation de cannabis et la diminution du nombre de bénéficiaires inclus ayant déjà eu des problèmes judiciaires.

Il est intéressant de rappeler le changement au niveau du point de comparaison dans l'analyse du profil des utilisateurs inclus et ce, depuis 2022, le but étant d'avoir un échantillon plus grand et donc, le plus représentatif possible. Les résultats obtenus cette année ont donc été à nouveau comparés, non plus à ceux de l'année précédente mais à l'ensemble des données récoltées depuis la création du réseau (de 2016 à 2024 inclus) à savoir 178 fiches d'inclusion.

Comme ces 2 dernières années, les données en termes de parcours et de trajectoires mises en place ont été étudiées. Cette analyse a permis de mettre en avant des informations pertinentes telles que le fait que BITUME a probablement permis à certains utilisateurs d'intégrer des structures auxquelles ils n'auraient peut-être pas eu accès sans le travail du réseau. Soulignons d'ailleurs la qualité du travail et l'engagement des membres du réseau pour continuer à trouver des pistes d'orientation et des solutions malgré la complexité des situations vécues par les utilisateurs BITUME.

Notons encore que le questionnaire de satisfaction concernant les concertations a, une fois de plus, été soumis aux référents BITUME. On peut en retenir que le groupe de terrain semble réellement satisfait de la manière dont les réunions se déroulent. De plus, des pistes de travail ont à nouveau pu être mises en avant comme par exemple continuer l'organisation de présentations de structures extérieures et des immersions ainsi que la recherche de nouveaux partenaires.

Rappelons qu'il est essentiel de maintenir un lien fort et unique entre les membres partenaires du Réseau BITUME, une réflexion est constamment présente à ce sujet. Ils sont les acteurs principaux du réseau et sans eux, rien ne pourrait être réalisé.

Pour terminer, soulignons que chaque personne impliquée d'une manière ou d'une autre dans le réseau agit toujours dans l'intérêt premier des utilisateurs.